09 novembre 2026

Rencontre avec le monde du travail

Université pontificale Catholique d'Argentine

par Léon XIV, Pape

Chers amis,

Bonjour à tous et merci pour votre accueil chaleureux ! Je désirais vivement tous vous rencontrer, vous qui représentez le monde du travail en Argentine : travailleurs et entrepreneurs ; membres des syndicats et des mouvements populaires ; enseignants et autres membres de la communauté universitaire de l'Université Pontificale Catholique d'Argentine. Je salue avec affection votre Grand Chancelier, l'archevêque de Buenos Aires, ainsi que le Président de la Commission Episcopale de la Pastorale Sociale, et je les remercie pour les paroles qu'ils m'ont adressées, au nom de toutes les personnes ici présentes. Je remercie tout particulièrement ceux qui ont partagé avec nous leurs témoignages et leurs expressions artistiques, témoignant ainsi de la grandeur de Dieu dans leurs vies.
A l'instar de la musique qui nous aide à élever notre âme vers Dieu et à transcender le quotidien de notre vie, le travail nous invite à collaborer à l'œuvre merveilleuse et harmonieuse du Seigneur. A cet égard, saint Jean-Paul Il nous rappelait que « l'homme, créé à l'image de Dieu, participe par son travail à l'œuvre du Créateur, et continue en un certain sens, à la mesure de ses possibilités, à la développer et à la compléter, en progressant toujours davantage dans la découverte des ressources et des valeurs incluses dans l'ensemble du monde créé » (Laborem exercens, 25). Le travail n'est donc pas un instrument de conflit, mais il contribue à construire la réalité sociale grâce à l'apport de chacun et dans le respect de l'ordre de la Création.
Cette conviction reste d'actualité, quelles que soient les circonstances qui nous entourent et même l'évolution de la structure même du travail (cf. Magnifica humanitas, 150). Aujourd'hui, le travail, de par son fondement anthropologique et la dimension globale qui le caractérise, est confronté non seulement aux enjeux économiques mais aussi au défi de la crise écologique et à l'utilisation irresponsable des ressources de la planète. Là où la domination d'une minorité fait loi, le travail se transforme en exploitation de tous les acteurs du secteur professionnel. Les travailleurs ne sont appréciés qu'à l'aune de leur efficacité. Une réalité qui revêt une urgence sans précédent à la lumière de la perspective de l'écologie intégrale formulée par le Pape François, selon laquelle le travail contribue à la gestion responsable de la création, dans laquelle le développement technique doit s'harmoniser avec le respect des rythmes de la nature et des limites des différents écosystèmes (cf. Laudato si', 11). Une indication qui vaut également

en cette période de profonds changements dans la structure du travail, où semble prévaloir la raison d'une minorité, oubliant que « ce n'est pas un véritable progrès que d'accroître le bien-être de certains en dégradant les écosystèmes, en faisant reposer les coûts sur les communautés les plus vulnérables ou en compromettant les conditions de vie de ceux qui viendront après nous » (Magnifica humanitas, 84).

Tout travail et tous les éléments du monde du travail doivent toujours porter cette marque distinctive : il est accompli par une personne, qui met en jeu tout son potentiel, et il tend vers le plein épanouissement de celui qui l'exerce. Nous nous trouvons ici face au premier et au plus fondamental des principes de la doctrine sociale de l'Église : le principe de la dignité de la personne humaine. L'être humain est l'auteur, le centre et la fin de toute vie économique et sociale ; par conséquent, l'économie doit être au service de la personne, et non la personne au service de l'économie. Cette affirmation peut sembler théorique, mais, au contraire, elle constitue un point central de la pensée sociale de l'Église depuis mon prédécesseur Léon déjà, qui, afin de favoriser la concorde entre les parties et d'éliminer les conflits dans le domaine du travail (cf. Rerum novarum, 15), a souligné la nécessité de créer un équilibre adéquat entre les principes de l'économie, la vision des entrepreneurs et les besoins du travailleur et de sa famille. C'est pourquoi le chômage constitue un véritable drame dans la vie de ceux qui en souffrent. Priver une personne de travail ne revient pas simplement à lui refuser un revenu, c'est porter gravement atteinte à sa dignité, anéantir sa capacité à contribuer à la société et la plonger dans l'exclusion sociale, fragmentant ainsi la cohésion du corps social et détruisant l'action communautaire orientée vers le bien commun.

Comme nous le rappelait le Pape François : « Dans une société réellement développée, le travail est une dimension inaliénable de la vie sociale, car il n'est pas seulement un moyen de gagner sa vie, mais aussi une voie pour l'épanouissement personnel, en vue d'établir des relations saines, de se réaliser, de partager des dons, de se sentir coresponsable de l'amélioration du monde et en définitive de vivre comme peuple » (Fratelli tutti, 162). Nous voyons ici comment le principe de la dignité est directement lié au principe du bien commun, défini comme l'ensemble des conditions de la vie sociale qui permettent, tant aux associations qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre plus pleinement et plus facilement leur épanouissement personnel. Le bien commun exige de dépasser l'individualisme stérile et l'utilitarisme corporatiste, en promouvant une culture de la rencontre où la croissance économique se traduit par un véritable développement humain intégral.

Du point de vue chrétien, nous considérons en outre le travail comme un moyen de sanctification, car en l'accomplissant nous accomplissons la volonté du Très-Haut. Comme nous le lisons dans les premières pages de la Bible, « le Seigneur Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder » (Gn 2, 15). Ce commandement biblique fonde le principe de la destination universelle des biens. Si l'Église reconnaît et défend le droit à la propriété privée, ce droit est toujours grevé d'une hypothèque sociale : la terre et ses fruits ont été donnés par Dieu pour la subsistance de toute l'humanité (cf. Laudato si', 93). «

Cultiver » et « prendre soin » impliquent que nous ne sommes pas des propriétaires absolus, mais les gardiens d'un héritage qui doit être partagé avec justice et équité, en éradiquant les asymétries structurelles qui marginalisent les plus faibles et en tenant compte de la responsabilité envers les générations futures. Il s'agit d'une situation qui touche les personnes, les communautés et les nations. Elle influe même sur les relations entre les États, sapant la confiance mutuelle et le sentiment d'appartenance commune à la famille humaine de chaque peuple, ainsi que le devoir des Etats de collaborer à la résolution des problèmes par des décisions communes. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que depuis les origines mêmes de notre existence sur terre le travail fait partie intégrante de la manière dont nous, êtres humains, collaborons à l'œuvre de Dieu pour perfectionner le monde.

La dignité de la personne, le bien commun, la destination universelle des biens : ces principes évoquent une dimension relationnelle intrinsèque et convergent vers le principe de solidarité, qui n'est pas un sentiment superficiel de compassion mais la responsabilité de chacun et de chaque institution pour le bien de tous. Dans une structure économique mondialisée qui tend vers la « culture du rejet », la solidarité devient une force capable de construire une architecture sociale susceptible de redéfinir les besoins du marché et les relations de travail selon des critères de justice et en suivant la logique de la réciprocité. Ainsi, entre les mains de ceux qui savent les mettre à profit, les talents deviennent un moyen privilégié de contribuer à un bien commun effectif qui s'adapte aux progrès technologiques, sans pour autant laisser personne de côté. Pour le chrétien, cela signifie également reconnaître que c'est Dieu qui agit en nous, si nous savons l'admettre humblement. L'ingéniosité avec laquelle ce peuple s'est attelé au travail et a su contribuer au bien commun, ainsi qu'à développer des innovations utiles à la société est indéniable. Pour ne citer que quelques exemples, on peut penser à des domaines tels que l'astronomie, l'agriculture et la science médicale, où les contributions de certains Argentins ont permis des avancées significatives. Pensons également au travail discret et plein de sacrifices que représentent les tâches ménagères, aux heures offertes bénévolement pour servir du maté aux enfants des quartiers, ou aux longues journées consacrées à labourer, cultiver et moissonner un champ.

C'est là que se manifeste clairement le principe de subsidiarité qui établit que ni l'État ni les grandes entreprises ne doivent absorber les initiatives et les capacités des communautés locales et des groupes intermédiaires, mais plutôt les soutenir et les renforcer. Dans la tradition de la pensée sociale de l'Église, l'Etat n'a pas à tout faire mais il a pour mission de favoriser l'action des organismes intermédiaires : familles, autorités locales, groupes et mouvements sociaux, tout en conservant le pouvoir de régulation pour le bien commun et en assumant les tâches que les groupements de niveau inférieur ne peuvent accomplir. Aujourd'hui, ce principe, que le Pape Pie XI a été le premier à intégrer dans la doctrine sociale (cf. Quadragesimo anno, 80), est devenu le cadre dans lequel s'inscrit l'action des gouvernements et qui régit également les formes d'intégration économique entre les États. Parallèlement, les mouvements populaires, l'économie populaire et les travailleurs informels — les ramasseurs de carton, les paysans, les artisans — sont des expressions vivantes de cette subsidiarité active que le Pape François a

défendue dans ses discours aux Mouvements populaires. Ils n'attendent pas passivement l'aide de l'État ; ils s'organisent à partir de la base pour élaborer des solutions communautaires. Par leur revendication d'inclusion sociale, ils défendent ces trois « T » : la terre, le toit et le travail, que le Pape François a souvent désignés comme des exigences de la justice sociale.
C'est pourquoi il est stimulant d'écouter vos témoignages, chers amis, et de découvrir comment Dieu n'a cessé de grandir en vous. C'est en empruntant le chemin de l'humilité que nous prenons conscience que nous ne suffisons pas à nous-mêmes, que nous avons besoin des autres et que ce n'est qu'en nous ouvrant à la collaboration avec ceux qui nous entourent que nous pourrons construire, tous ensemble, un monde meilleur. Tout comme Dieu nous a créés de manière unique, Il compte également, individuellement, sur chacun d'entre nous. Mais, dans le même temps, Il nous invite à la communion, en entrant en relation avec Lui et avec les autres. Voici la voie à suivre pour construire l'Argentine unie que nous souhaitons pour l'avenir, une authentique « amitié sociale » selon les termes de Fratelli tutti, qui dépasse la polarisation dialectique et façonne une architecture de la paix fondée sur la justice et le dialogue, tant au niveau national que multilatéral.
Dans le monde des affaires, la vie du vénérable Enrique Shaw, homme d'affaires catholique qui s'est converti en découvrant la beauté de l'Évangile, telle qu'elle s'exprime dans la Doctrine sociale de l'Église, nous interpelle avec force. Le futur bienheureux, animé d'une conception chrétienne de l'homme, « a compris que l'industrie n'était pas seulement un rouage productif ni un moyen d'accumulation de capital, mais une véritable communauté de personnes appelées à grandir ensemble » (Message aux participants à la 31e Conférence industrielle d'Argentine, 8 septembre 2025). Sa pensée qui a fait l'objet d'études approfondies au sein de cette Université, qu'il a lui-même contribué à fonder, s'exprime clairement dans ses propres mots : « Il faut former des entrepreneurs chrétiens et leur transmettre un mode de vie : contribuer à un monde meilleur, principalement par l'action de chaque entrepreneur chrétien dans sa propre sphère [...]. Il s'agit là d'une mission de foi et de vie : chercher à nous sanctifier à travers notre métier et à sanctifier notre métier » (Notes et remarques personnelles, p. 58).
Les entrepreneurs qui créent des emplois grâce à leur capital, mettent souvent en jeu leur propre patrimoine. Car il est impossible de créer de la richesse dans un pays sans s'impliquer personnellement, sans assumer l'incertitude que suscite l'avenir, dont les paramètres échappent totalement à notre contrôle. Dans le même temps, il faut rester vigilant pour éviter le risque de l'avarice qui, comme l'a dit le Pape François, « est une maladie du coeur » (Audience générale, 24 janvier 2024).
La vocation entrepreneuriale est une noble mission si elle s'inspire du principe de la fonction sociale de la propriété et du capital. Lorsque le profit économique est érigé en critère unique de réussite, l'entreprise se déshumanise et devient une structure de péché génératrice d'exclusion. Les entrepreneurs sont appelés à renverser cette logique technocratique par un engagement éthique qui privilégie la préservation de l'environnement et la dignité du travail, en partant du principe que la réussite financière doit être mesurée à l'aune du bien commun (cf. Laudato si', 109).
Les syndicats et les associations de travailleurs disposent ici d'un vaste champ

d'action et de développement en s'impliquant plus directement pour faire respecter des conditions de travail dignes. « Les initiatives nées dans ce sillage — associations, syndicats, coopératives, oeuvres caritatives — ont contribué de manière décisive à améliorer la législation du travail, à protéger les plus vulnérables et à promouvoir des conditions plus humaines » (Magnifica humanitas , 155). Leur mission est spécifique : être un instrument de solidarité et de cohésion ; servir de relais de collaboration entre le travailleur et l'entreprise. Dans cette perspective, le syndicat est une institution indispensable lorsqu'il défend ceux qui n'ont pas voix au chapitre et lorsqu'il s'oppose à la marchandisation de la main-d'œuvre. Cependant, pour conserver cette autorité morale, le syndicalisme doit se tourner en permanence vers les périphéries existentielles, en intégrant et en tendant la main aux travailleurs en situation de précarité, aux travailleurs informels et à ceux qui sont exclus du système formel, tout en tenant compte des profondes transformations que connaît le monde du travail.
Les défis posés par l'intelligence artificielle et l'automatisation dérégulée peuvent mettre en péril de nombreux emplois et constituer une véritable menace pour un développement humain intégral et adéquat. La technique doit toujours être subordonnée à l'éthique , l'algorithme ne peut se substituer au discernement humain ni à la valeur intrinsèque de la présence physique et de l'effort du travailleur (cf. Laudato si', 107). Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que cela ne se produise pas. Au contraire « l'accès au travail pour tous doit rester un objectif prioritaire des politiques publiques et des processus économiques, un critère d'évaluation de la qualité humaine d'un modèle de développement » (Magnifica humanitas, 154). L'engagement des autorités publiques dans la promotion de politiques stables, favorisant le plein emploi et l'inclusion sociale dans un cadre éthique où l'économie, le marché et l'Etat agissent de manière subsidiaire pour une redistribution équitable des opportunités, est irremplaçable.
Dieu nous appelle tous à être attentifs aux besoins de ceux qui nous entourent, en servant les autres à travers notre travail. Reconnaître le visage de celui qui souffre dans les périphéries urbaines et rurales est la clé de l'amour politique proposé par Fratelli tutti. La fraternité n'est pas une utopie abstraite, mais une catégorie politique et théologique qui nous oblige à nous considérer comme des égaux, en brisant les murs de l'indifférence mondialisée (cf. Fratelli tutti, 73). Ne fuyons pas la rencontre quotidienne avec le Christ dans nos tâches quotidiennes, aussi banales et insignifiantes qu'elles puissent nous paraître. Il n'y a pas de petit travail aux yeux de Dieu : la grandeur d'une oeuvre ne réside pas dans ce qui est accompli mais dans l'amour qui est mis dans chaque geste, chaque parole, chaque pensée.
Chers frères et sœurs, je vous confie, pour ce monde en pleine mutation, les principes qui sont à l'origine de la Doctrine sociale de l'Église : défendre la dignité de l'être humain, promouvoir le bien commun, reconnaître la destination universelle des biens, vivre une solidarité effective et une subsidiarité responsable, afin de construire ensemble la civilisation de l'amour. « Travaillons avec persévérance en replaçant Dieu à l'horizon de notre action et l'être humain au centre de nos choix » (Magnifica humanitas, 16). Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons être sûrs de suivre sur terre le chemin que Dieu a tracé pour nous dans les cieux. Alors notre travail portera ses fruits ; des fruits qui perdureront jusqu'à

la vie éternelle (cf. Jn 15, 16).

Merci beaucoup.

Pour citer l’article : https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//textes-complementaires-du-magistere/503-rencontre-avec-le-monde-du-travail